CONDITIONS GÉNÉRALES CONNECTIVITÉ IOT - SMARTSD

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tout Contrat entre SmartSD et le Client. SmartSD rejette expressément l'applicabilité des conditions générales du Client au Contrat.

1. DÉFINITIONS

Les termes définis suivants, indiqués par une majuscule initiale, ont la signification qui leur est attribuée ci-après dans le Contrat et les présentes Conditions Générales.

1.1 Conditions Générales : les présentes "Conditions Générales Connectivité IoT - SmartSD".

1.2 Service : le service de communications électroniques permettant de transmettre, recevoir ou utiliser des DONNÉES, des SMS et/ou de la Voix, qui est fourni par un OPÉRATEUR à SmartSD.

1.3 Client : l'entreprise, avec ou sans personnalité juridique, désignée dans le Contrat comme le "Client".

1.4 OPÉRATEUR : un opérateur de réseau mobile (MNO) et/ou un opérateur de réseau mobile virtuel (MVNO) et/ou un partenaire d'itinérance et/ou un fournisseur de services sous-jacent, y compris mais sans s'y limiter Cellhire et Tele2.

1.5 Contrat OPÉRATEUR : un contrat entre un OPÉRATEUR et SmartSD sur la base duquel l'OPÉRATEUR fournit le Service à SmartSD, y compris les services de l'OPÉRATEUR fondés sur ou liés à celui-ci.

1.6 Contrat : un "Contrat pour l'utilisation de solutions SIM/eSIM et de Services de connectivité" entre SmartSD et le Client sur la base duquel SmartSD fournit le Service, les solutions SIM et tout service SIM éventuel au Client.

1.7 Service SIM : un service SIM/eSIM, un service de gestion SIM et/ou un service supplémentaire.

1.8 Solution SIM : une carte SIM physique et/ou un profil eSIM contenant des informations sur le Client et, en fonction du forfait de services convenu et de la disponibilité du Service, donnant accès au Service.

1.9 SmartSD : SmartSD B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, immatriculée à la Chambre de Commerce sous le numéro 24430056.

1.10 Terminal : l'équipement adapté à l'utilisation du Service convenu et qui répond aux exigences techniques applicables. SmartSD ne garantit pas que le Service fonctionnera avec tout Terminal ou toute technologie spécifique.

2. IDENTIFICATION DU CLIENT

2.1 À la première demande de SmartSD, le Client devra :

- soumettre tous les documents que SmartSD juge nécessaires pour vérifier la capacité financière du Client ; et
- fournir une copie bien lisible de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de chaque personne physique représentant le Client, y compris lors de la signature d'un Contrat.

2.2 Le Client est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies par lui ou en son nom.

3. DURÉE DU CONTRAT

3.1 Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf si les Parties ont convenu par écrit d'une durée différente.

3.2 Le Contrat peut être résilié par le Client et SmartSD conformément aux dispositions de l'article 11 des présentes Conditions Générales.

4. MODIFICATION DU CONTRAT ET AUGMENTATION TARIFAIRE

4.1 SmartSD est en droit de modifier unilatéralement le Contrat, y compris les tarifs et les conditions du Service, s'il y a lieu de le faire en raison de modifications dans la prestation de services, les tarifs, les conditions, les possibilités techniques ou d'autres circonstances chez l'OPÉRATEUR concerné, ainsi qu'en raison de modifications de la législation et de la réglementation, d'évolutions techniques ou d'autres circonstances raisonnablement justifiées. SmartSD n'est pas tenu d'indemniser le Client pour tout dommage lié à une telle modification.

4.2 SmartSD informera le Client de toute modification au plus tard un mois avant son entrée en vigueur.

4.3 Si le Client ne souhaite pas accepter une modification du Contrat, le Client a le droit de résilier le Contrat conformément aux dispositions de l'article 11 des présentes Conditions Générales.

4.4 Les modifications seront annoncées et consignées par écrit ou par voie électronique, notamment via le portail client, par e-mail ou par tout autre moyen électronique désigné par SmartSD, et seront contraignantes à compter de la date d'entrée en vigueur annoncée.

5. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

5.1 SmartSD traitera toutes les données concernant le Client et toutes les données de trafic et d'utilisation du Client, y compris les éventuelles données personnelles, exclusivement conformément à la législation et à la réglementation applicables.

5.2 SmartSD ne stockera en aucune façon le contenu de la communication entre le Client et des tiers utilisant les solutions SIM.

5.3 La déclaration de confidentialité de SmartSD est disponible sur le site Internet de SmartSD, www.smartsd.com.

6. TARIFS – FACTURATION – CONDITIONS DE PAIEMENT - RÉCLAMATIONS

Tarifs

6.1 SmartSD rend les tarifs applicables au Client pour les solutions SIM, le Service convenu, y compris, le cas échéant, les tarifs pour les DONNÉES, SMS, Voix, abonnements et accès, et les services SIM accessibles via son canal désigné. SmartSD est en droit de modifier ces tarifs conformément à l'article 4 des présentes Conditions Générales.

Facturation

6.2 Le Client paiera SmartSD pour toute utilisation de DONNÉES, SMS et Voix effectuée via les solutions SIM mises à la disposition du Client, conformément aux dispositions de l'article 9.9.1 des présentes Conditions Générales.

6.3 SmartSD établit les factures mensuellement. Toutefois, SmartSD se réserve le droit de déroger à cette périodicité, après en avoir informé le Client.

6.4 SmartSD n'est pas responsable de l'exactitude des données de facturation transmises par des tiers pour les services qu'ils ont fournis.

6.5 La facturation du Service peut être combinée avec la facturation d'autres services que le Client achète à SmartSD. La facturation de différents services peut ainsi être regroupée sur une seule facture.

Conditions de paiement des factures

6.6 Sauf si les Parties ont convenu d'un délai de paiement différent, un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de la facture s'applique. Après la date d'échéance de la facture, le Client est automatiquement redevable d'intérêts commerciaux légaux tels que visés à l'article 6:119a du Code civil néerlandais (BW). Si et dans la mesure où le Client est établi en France, le Client est également redevable d'une indemnité forfaitaire de 40,00 € en vertu de l'article L.441-10 du Code de commerce français.

6.7 Si le Client est insolvable ou menace de le devenir, n'a pas payé les factures plus d'une fois ou les a payées en retard, ou s'il est plausible que le Client ne sera pas en mesure de payer, SmartSD a le droit de modifier unilatéralement les conditions de paiement, y compris le délai de paiement convenu. Le Client en sera informé par écrit.

6.8 Le Client paiera les factures par virement bancaire sur le compte de SmartSD tel qu'indiqué sur la facture.

Réclamations

6.9 Toutes les réclamations concernant les factures doivent être clairement motivées et envoyées par écrit (par courrier ou e-mail) au service client de SmartSD dans le mois suivant la date de la facture contestée. Passé ce délai, le Client est irrévocablement réputé avoir accepté le montant facturé. Le dépôt d'une réclamation ne dispense pas le Client de son obligation de payer la partie non contestée. Les enregistrements d'utilisation (données enregistrées de trafic, de consommation, CDR et autres données d'utilisation pertinentes), qui servent de base à la facturation et qui sont stockés par SmartSD, priment sur toute autre preuve, y compris celle du Client.

7. LA SOLUTION SIM

7.1 Le Client est seul responsable du placement correct d'une solution SIM mise à la disposition du Client dans le Terminal concerné, de l'activation ou de la désactivation en temps utile de la solution SIM concernée permettant au Client d'utiliser le Service, et de la sécurité de la solution SIM concernée.

7.2 Si une solution SIM se bloque ou est endommagée à la suite d'une mauvaise manipulation par le Client, une nouvelle solution SIM sera fournie moyennant des frais sur demande écrite du Client.

7.3 Le Client prend toutes les précautions nécessaires pour éviter qu'une solution SIM mise à sa disposition, et par conséquent le Service, ne soit utilisée de manière incorrecte ou illégale. Le Client ne copiera pas les données d'identification technique d'une solution SIM et ne soumettra pas une solution SIM à une quelconque décompilation, analyse ou ingénierie inverse, ne créera pas de logiciel dérivé et n'utilisera pas une solution SIM d'une autre manière que celle prévue dans le Contrat.

7.4 Le Client est responsable de tous les dommages subis par SmartSD à la suite de l'utilisation d'une solution SIM et par conséquent du Service, quel qu'en soit l'auteur et dans quelque Terminal que ce soit, et le Client indemnisera SmartSD contre les dommages subis par SmartSD à la suite de l'utilisation d'une solution SIM et par conséquent du Service par un tiers, même en cas de vol ou de perte.

7.5 Le Client informe immédiatement SmartSD en cas de perte ou de vol d'une solution SIM. En cas de perte ou de vol d'une solution SIM, le Client reste responsable de l'utilisation et du paiement du Service jusqu'au moment où le Client en avertit SmartSD et où SmartSD a suspendu le Service à la demande du Client. Le Client achètera ensuite une nouvelle solution SIM et SmartSD réactivera le Service. La perte ou le vol d'une solution SIM n'entraîne pas la résiliation du Contrat.

7.6 SmartSD n'est pas responsable des dommages subis par le Client à la suite (i) d'un blocage injustifié consécutif à une demande du Client par téléphone, lettre ou e-mail, ou (ii) d'une déclaration inexacte ou ne provenant pas du Client.

7.7 Sous peine de déchéance de tous les droits, le Client signalera les réclamations concernant une solution SIM à SmartSD dans les 3 (trois) mois suivant la livraison de la solution SIM. La charge de la preuve concernant un défaut d'une solution SIM à la livraison incombe au Client.

8. PRESTATIONS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DE SMARTSD

Le service client

8.1 SmartSD communique au Client toutes les informations nécessaires concernant le Service. SmartSD met un service client à la disposition du Client pour répondre, dans la mesure du possible, à toutes les questions, problèmes et réclamations du Client concernant le Service.

8.2 Le Client accepte et convient que les appels de ou vers le service client de SmartSD peuvent être enregistrés ou écoutés par des personnes ne participant pas directement aux conversations, à des fins de formation et de supervision du personnel de SmartSD. Le Client a la possibilité de refuser cela au cas par cas pour chaque appel.

Obligations

8.3 SmartSD déploiera des efforts raisonnables pour rendre l'accès au Service disponible. Dans la mesure où cela relève raisonnablement de sa sphère d'influence, SmartSD prendra des mesures pour promouvoir la continuity et la qualité du Service. Le Client reconnaît que la disponibilité, la continuité et la qualité dépendent en partie de l'OPÉRATEUR, des partenaires d'itinérance, d'autres fournisseurs de services sous-jacents et de circonstances indépendantes de la volonté de SmartSD. SmartSD ne garantit pas une disponibilité ininterrompue, sans erreur ou permanente du Service.

Responsabilité

8.4 SmartSD n'est pas responsable des dommages subis par le Client résultant de, en lien avec, ou découlant de :

8.4.1 un dysfonctionnement ou une indisponibilité du Service causé par des travaux de maintenance, de renforcement, de réaménagement ou d'extension des installations du réseau ;

8.4.2 le défaut de fourniture du Service et/ou le dysfonctionnement du Service parce que le Client ne dispose pas d'une infrastructure appropriée ou utilise un équipement incorrect ;

8.4.3 une utilisation incorrecte d'une solution SIM ou du Service par le Client, y compris l'échec ou le mauvais fonctionnement d'une solution SIM dans un Terminal non compatible avec les normes GSM/GPRS/EDGE/UMTS/HSDPA ;

8.4.4 une demande du Client visant à modifier les droits d'accès au Service ;

8.4.5 l'utilisation du Service en dehors de l'objectif convenu, du forfait de services, des conditions techniques d'utilisation ou d'autres conditions d'utilisation convenues entre SmartSD et le Client, y compris une utilisation qui ne s'inscrit pas dans l'application du Service autorisée par SmartSD et/ou l'OPÉRATEUR ;

8.4.6 la modification, la restriction ou l'interruption du Service en raison d'une décision d'une autorité gouvernementale, d'un organisme de réglementation ou d'un événement imprévu ;

8.4.7 l'échec de l'établissement, ou un dysfonctionnement, une limitation ou un défaut de communication de DONNÉES, SMS et/ou Voix, y compris les limitations ou dysfonctionnements dans les temps d'accès, la sélection du réseau, l'itinérance, l'accessibilité, la capacité, la couverture, les réseaux spécifiques et/ou les serveurs, dans la mesure où ils ne sont pas causés par SmartSD ;

8.4.8 une utilisation incorrecte et/ou l'échec ou le fonctionnement défectueux d'Internet ;

8.4.9 un virus informatique propagé via Internet ;

8.4.10 les risques associés à la propagation des ondes électromagnétiques ;

8.4.11 l'arrêt des services par des tiers ou des fournisseurs de SmartSD ;

8.4.12 les performances de fournisseurs de services indépendants ;

8.4.13 l'utilisation abusive du portail client par un tiers, malgré les mesures de sécurité prises par SmartSD ;

8.4.14 la nature, le contenu, le volume et l'utilisation de toute communication transmise ou reçue via le Service, y compris les DONNÉES, les SMS et la Voix, ainsi que les informations, images, fichiers et autres contenus ainsi transférés, car SmartSD n'exerce aucun contrôle sur leur contenu, leur nature ou leurs caractéristiques, ni sur leur utilisation par le Client ou des tiers ;

8.4.15 les cas de force majeure.

8.5 SmartSD n'est pas responsable de quelque dommage que ce soit subi par le Client (y compris, mais sans s'y limiter, les dommages directs, les dommages indirects, les dommages consécutifs, les pertes d'exploitation, les pertes de revenus, les pertes de profit, les dommages immatériels, la perte de clients, la perte de clientèle ou la perte d'économies anticipées, la corruption et la perte de données) découlant de ou lié au Contrat et/ou au Service, sauf si et dans la mesure où ce dommage est causé par une intention ou une imprudence délibérée de la part de SmartSD.

8.6 Le Client déclare avoir connaissance de l'état des réseaux et de la couverture du Service, et décharge par conséquent SmartSD de toute responsabilité à cet égard. Le Client décharge en outre SmartSD de toute responsabilité pour l'échec ou le fonctionnement défectueux d'un système informatique, d'un appareil, d'un matériel ou d'un logiciel sur ou avec lequel une solution SIM est utilisée.

8.7 Le Client ne tiendra pas un OPÉRATEUR directement responsable de toute question relative à ou découlant du Contrat et/ou du Service.

9. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Obligations

9.1 Le Client utilisera le Service avec soin, conformément aux dispositions du Contrat et aux dispositions prévues par ou en vertu des lois et réglementations applicables.

9.2 Le Client n'utilisera pas le Service d'une manière contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, pour envoyer ou recevoir des données (informations de quelque nature que ce soit) contraires aux lois et réglementations applicables, à caractère menaçant, blessant et/ou offensant, ou qui violent des obligations de confidentialité ou des droits de propriété.

9.3 Le Client n'enverra aucun élément électronique et/ou logiciel via le Service qui pourrait causer des dommages de quelque nature que ce soit aux systèmes de SmartSD ou de tout tiers.

9.4 Le Client reconnaît disposer d'équipements et de logiciels conformes et d'un personnel compétent pour le bon fonctionnement de l'accès GSM/GPRS/EDGE/UMTS/HSDPA, et être conscient de la nature ouverte d'Internet.

9.5 Le Client doit, s'il donne accès à ses propres données et/ou logiciels via Internet, prendre toutes les mesures appropriées pour maintenir leur disponibilité, leur intégrité et leur confidentialité, notamment en les protégeant contre l'infection par d'éventuels virus.

9.6 Le Client respectera les droits intellectuels et autres de SmartSD et des tiers. Sauf accord contraire exprès de SmartSD, il est interdit au Client d'envoyer des SMS contenant ou impliquant un message commercial à des tiers via le réseau SmartSD.

9.7 Le Client reconnaît que le Service peut dépendre de licences logicielles (pour utilisateurs finaux) et que le Client doit en accepter les conditions. SmartSD n'est pas responsable si le Client n'accepte pas ces conditions. En cas de contradiction, les conditions de ces licences logicielles prévalent sur les présentes Conditions Générales.

9.8 Le Client indemnisera intégralement et dégagera SmartSD de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation, plainte, dommage, amende, coût et responsabilité d'un tiers, y compris un client et/ou un utilisateur final du Client, liés à ou découlant de : (i) un manquement du Client à se conformer au Contrat ; (ii) l'installation, la configuration, l'intégration, le fonctionnement ou la sécurité de l'équipement, du logiciel ou de la solution intégrée fournie par le Client ; (iii) les engagements, garanties ou informations fournis par le Client à des tiers ; et/ou (iv) les actes ou omissions du Client dans sa relation avec ses propres clients et/ou utilisateurs finaux, à moins que la réclamation concernée ne soit exclusivement le résultat d'une intention ou d'une imprudence délibérée de SmartSD.

Responsabilités

9.9 Le Client est seul responsable :

9.9.1 de toute utilisation de DONNÉES, SMS et Voix qui a lieu et de tous les autres coûts qui surviennent via les solutions SIM mises à la disposition du Client, utilisation et coûts que le Client paiera à SmartSD, que cette utilisation ait été autorisée par le Client et même si l'utilisation est le résultat d'appareils mal configurés, de fuites de données, d'accès non autorisés, de piratage, de cyberattaques, de fraude, d'utilisation abusive par des tiers, d'erreurs logicielles, de mises à jour logicielles automatiques, de dysfonctionnements techniques ou d'autres circonstances imputables au Client ou à des tiers ;

9.9.2 de l'utilisation qu'il fait des données (informations) obtenues par le biais du Service ;

9.9.3 des choix techniques et de l'application des données et des communications obtenues par le biais du Service pour établir des connexions entre des appareils, des systèmes et/ou d'autres points d'extrémité. Le Service n'est pas destiné, ni garanti par SmartSD, comme étant la seule ou principale fourniture de communication pour des applications critiques pour l'entreprise, la sécurité ou la vie humaine, à moins que SmartSD ne l'ait expressément accepté par écrit au préalable. Si le Client utilise le Service pour de telles applications, le Client reste entièrement responsable des moyens de communication redondants ou alternatifs adéquats et de l'adéquation de la solution intégrée.

9.9.4 du non-respect des instructions d'utilisation et de toute manipulation anormale ;

9.9.5 de l'utilisation des données qu'il envoie et/ou reçoit ;

9.9.6 de la quantité de données consommées via les solutions SIM mises à la disposition du Client.

Politique d'utilisation équitable (FUP)

9.10 Cet article s'applique exclusivement aux services fournis via l'OPÉRATEUR Tele2.

9.11 SmartSD vise à proposer au Client un abonnement correspondant à l'utilisation réelle du Service. Si l'utilisation des DONNÉES, SMS et/ou Voix s'écarte structurellement ou excessivement du forfait convenu ou de l'abonnement acheté, SmartSD est en droit d'adapter unilatéralement et définitivement l'abonnement ou le plan tarifaire à l'utilisation réelle du Client.

9.12 Lors de cette évaluation, SmartSD peut prendre en compte, entre autres, le volume, la fréquence et la nature de l'utilisation, le dépassement répété du forfait convenu, ainsi que les conditions et la structure des coûts applicables de Tele2 et de ses partenaires d'itinérance.

9.13 La structure d'abonnement ou de tarification modifiée sera appliquée à compter de la date d'entrée en vigueur déterminée par SmartSD. Les tarifs et conditions correspondants s'appliqueront à compter de cette date et seront facturés au Client sur la facture.

Responsabilité

9.14 Le Client est responsable de l'exécution complète, correcte et en temps opportun de ses obligations en vertu du Contrat, y compris de l'utilisation correcte du Service.

10. SUSPENSION

Par SmartSD

10.1 SmartSD est en droit de suspendre immédiatement (sans mise en demeure) tout ou partie du Service, après en avoir informé le Client dans la mesure du possible et de manière appropriée, sans être tenu d'indemniser les coûts encourus ou les dommages subis par le Client en conséquence, dans chacun des cas suivants :

10.1.1 le Client est inscrit dans le registre néerlandais Preventel, ou un registre comparable applicable dans le pays où le Client est établi ;

10.1.2 le Client n'a pas payé le montant d'une facture impayée en tout ou en partie à la date d'échéance, ou SmartSD a des preuves ou des raisons de soupçonner que le Client ne paiera le montant de la facture ou ne le paiera pas à temps ;

10.1.3 le Client ne remplit pas ses obligations en vertu du Contrat ou de tout autre contrat conclu avec SmartSD ;

10.1.4 SmartSD a des preuves ou des raisons de soupçonner que le Client est coupable de fraude, de vol ou d'utilisation de la solution SIM à des fins contraires au Contrat, aux dispositions légales ou réglementaires, et/ou à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;

10.1.5 le Client, de l'avis de SmartSD, agit d'une manière qui a un effet négatif sur le réseau SmartSD, le Service ou le réseau de l'OPÉRATEUR, y compris en perturbant ou en menaçant de perturber ou de mettre en danger son intégrité ou son bon fonctionnement ;

10.1.6 en cas d'urgence ou sur instruction des services d'urgence, d'une autorité gouvernementale, d'un organisme de réglementation, ou pour la sécurité du Client ;

10.1.7 en cas de force majeure du côté de SmartSD ;

10.1.8 dysfonctionnements techniques, modifications ou maintenance des systèmes de SmartSD et/ou autres raisons liées au fonctionnement technique de ces systèmes ;

10.1.9 l'OPÉRATEUR sous le Contrat OPÉRATEUR a suspendu, limité ou résilié tout ou partie du Service, ou a obligé ou demandé à SmartSD de le faire, y compris en raison d'une fraude, d'une utilisation abusive, de trafic artificiellement gonflé (AIT), de l'utilisation d'une passerelle, de risques de sécurité, d'obligations légales ou réglementaires, ou de problèmes techniques ou de réseau.

10.2 En dehors des cas de force majeure du côté de SmartSD et des cas dans lesquels la suspension est liée au fonctionnement technique des systèmes de SmartSD, SmartSD peut facturer au Client des frais de suspension de 15,00 € par solution SIM mise à la disposition du Client en cas de suspension du Service, et le Client paiera ces frais à SmartSD.

10.3 Pendant la période de suspension, le Client continuera à respecter intégralement toutes ses obligations en vertu du Contrat.

10.4 En cas de suspension injustifiée, SmartSD enverra au Client un avoir pour les frais d'abonnement et les montants minimums qui lui ont été facturés pendant la période de suspension.

11. RÉSILIATION DU CONTRAT

Généralités

11.1 Le Client est en droit de résilier le Contrat à tout moment sans indication de motif, avec effet immédiat, au moyen d'une notification écrite à SmartSD à cet effet et en désactivant toutes les solutions SIM mises à la disposition du Client via le portail client. Le Client reste tenu de payer tous les frais dus jusqu'à la date de résiliation incluse et, en outre, doit payer tous les frais dus conformément au Contrat pour l'intégralité du mois civil de résiliation, y compris les frais d'utilisation, d'abonnement, minimum et autres frais convenus.

11.2 SmartSD est en droit de résilier le Contrat, en respectant un délai de préavis de 3 (trois) mois, sans indication de motif, vers la fin d'un mois civil en donnant un préavis écrit au Client à cet effet et sans être tenu d'indemniser les coûts encourus ou les dommages subis par le Client de ce fait.

Par SmartSD

11.3 SmartSD est en droit de résilier le Contrat à tout moment sans indication de motif, avec effet immédiat, en donnant un préavis écrit au Client à cet effet, et sans être tenu d'indemniser les coûts encourus ou les dommages subis par le Client de ce fait :

11.3.1 si dans les 10 (dix) jours suivant la suspension du Service par SmartSD conformément à l'article 10.1 des présentes Conditions Générales, le Client n'a pas remédié au défaut concerné ou la situation concernée n'a pas été résolue ;

11.3.2 si SmartSD établit que le Client a fourni à SmartSD des informations essentielles incorrectes, falsifiées ou incomplètes avant, pendant ou après la conclusion du Contrat, ou que le Client a omis de communiquer des modifications importantes concernant les informations fournies ;

11.3.3 si le Client utilise le Service à des fins contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à une disposition légale ou réglementaire ;

11.3.4 en cas d'insolvabilité, de faillite, de concordat, de (demande de) suspension de paiements, liquidation ou dissolution de la société du Client.

11.4 Cette disposition ne porte pas atteinte aux éventuels droits légaux de résiliation de SmartSD.

Conséquences de la résiliation

11.5 Si SmartSD résilie le Contrat en raison d'un manquement dans son exécution par le Client, tous les montants accumulés et exigibles, tous les frais d'utilisation, d'abonnement, minimum et autres dus en vertu du Contrat, ainsi que toute obligation minimale ou d'engagement convenue, restent intégralement dus et

exigibles. SmartSD conserve en outre tous ses autres droits et recours en vertu de la loi et du Contrat.

11.6 Si le Client résilie le Contrat avant la fin d'un mois civil, l'intégralité du montant dû pour ce mois civil en vertu du Contrat, y compris les frais d'utilisation, d'abonnement, minimum et autres frais convenus, reste intégralement due et exigible.

11.7 À la résiliation du Contrat pour quelque motif que ce soit, le Client devra renvoyer toutes les solutions SIM mises à la disposition du Client à SmartSD.

Conséquences de la suspension ou de la résiliation du Contrat OPÉRATEUR

11.8 Si le Contrat OPÉRATEUR est (totalement ou partiellement) suspendu pour quelque raison que ce soit, le Contrat est automatiquement suspendu en même temps, sans que SmartSD soit tenu d'indemniser les coûts encourus ou les dommages subis par le Client de ce fait.

11.9 Si le Contrat OPÉRATEUR est (totalement ou partiellement) résilié pour quelque raison que ce soit, le Contrat est automatiquement résilié en même temps, sans que SmartSD soit tenu d'indemniser les coûts encourus ou les dommages subis par le Client de ce fait.

12. CESSIBILITÉ

Par SmartSD

12.1 SmartSD a le droit de transférer le Contrat ou ses droits et/ou obligations en découlant, en tout ou en partie, à un tiers sans le consentement du Client. En cas de transfert, le Client a le droit de résilier le Contrat dans les 15 (quinze) jours suivant la notification du transfert, par lettre recommandée à l'attention du cessionnaire du Contrat.

Par le Client

12.2 Le Client a le droit de transférer le Contrat à un tiers, mais uniquement avec l'accord écrit préalable de SmartSD. Si SmartSD donne son accord, le Client veillera à ce que la partie acquéresse signe le formulaire de transfert établi par SmartSD, signe le Contrat et accepte les présentes Conditions Générales.

13. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

13.1 Rien dans le Contrat ne peut être interprété comme une modification des droits de propriété intellectuelle d'une Partie ou comme un(e obligation de) transfert, une cession ou une licence de droits de propriété intellectuelle de SmartSD au Client.

14. NON-RENONCIATION AUX DROITS

14.1 L'exercice unique ou partiel d'un droit ou d'un recours en vertu du Contrat par SmartSD n'empêche pas tout autre exercice ou exercice ultérieur de ce droit ou recours ou l'exercice de tout autre droit ou recours. Une renonciation à un droit à l'égard d'une violation des dispositions du Contrat par SmartSD ne constitue pas une renonciation à un droit à l'égard d'une violation ultérieure du Contrat.

15. NOTIFICATIONS

15.1 Le Client adressera toute communication, réclamation ou notification du Client à SmartSD en vertu du Contrat par écrit et l'adressera au service client de SmartSD. Le service client de SmartSD est joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00 au numéro de téléphone +31 (0)76 579 25 77 et via orders@smartsd.com. L'adresse postale de SmartSD est : SmartSD B.V., Minervum 7118, 4817 ZN, Breda, Pays-Bas.

16. NULLITÉ OU INOPPOSABILITÉ

16.1 Si une disposition du Contrat est ou devient invalide ou inopposable, les Parties restent liées par les autres dispositions. Dans ce cas, les Parties remplaceront la disposition invalide ou inopposable par des dispositions valides et opposables et qui, compte tenu de la nature et de la portée du Contrat, ont, dans la mesure du possible, le même effet que la disposition invalide ou inopposable.

17. DROIT APPLICABLE ET RÉSOLUTION DES LITIGES

Droit applicable

17.1 Le Contrat, y compris les Conditions Générales, est régi par le droit néerlandais, et le Contrat sera interprété conformément au droit néerlandais. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) ne s'applique pas.

Résolution des litiges

17.2 Tous les litiges découlant de, résultant de, ou survenant en relation avec le Contrat seront soumis exclusivement au tribunal d'arrondissement de Zélande-Brabant occidental (Zeeland-West-Brabant) aux Pays-Bas, sans préjudice du droit des Parties d'interjeter appel ou de se pourvoir en cassation.